



Règlement intérieur du concours entrepreneurial OPEN CARCA 2025

Article 1 – Objet du concours

« OPEN CARCA » est un concours entrepreneurial mêlant intelligence collective et outils innovants pour aider les créateurs et dirigeants à faire progresser leur projet. Il est organisé tous les ans par Carcassonne Agglo (7^e édition en 2025).

Il vise à récompenser les projets les plus prometteurs dans leur capacité à créer de la valeur, à innover et à avoir un impact territorial durable.

Le présent règlement intérieur a pour objectif de définir les conditions de participation et l'organisation de cet « OPEN CARCA » pour l'an 2025.

Article 2 – Parties en œuvre

L'organisateur

Carcassonne Agglo est organisateur de l'évènement.

Les candidats

Le concours est ouvert à toute personne (salarié, étudiant, porteur de projet, entrepreneur, demandeur d'emploi...) qui a une idée, une volonté, un projet à partir du moment où il est considéré comme innovant.

Les coachs

Toute personne qui, grâce à son activité professionnelle présente ou antérieure, a acquis et souhaite partager une compétence ou expérience susceptible d'apporter des éléments de réponse aux candidats.

Article 3 – Modalités d'inscription des candidats

Les candidats sont invités à déposer leur candidature sur la plateforme Framiforms (formulaire en ligne) à partir du mercredi 15 octobre 2025 et jusqu'au lundi 17 novembre 2025.

Lors de leur inscription, les candidats doivent choisir dans quelle catégorie du concours ils souhaitent participer :

- « Émergence » pour les projets de création d'entreprise (avant immatriculation)
- « Développement » pour les jeunes entreprises (- de 3 ans) en activité qui souhaitent se diversifier/développer

L'équipe organisatrice se réserve le droit de modifier le périmètre des catégories en fonction du nombre et du profil des candidats.

Les projets présentés par les candidats doivent porter sur les thématiques suivantes :

- NUMERIQUE / TECHNOLOGIQUE / IA
- DEVELOPPEMENT DURABLE / NATURE / CLIMAT
- ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
- ALIMENTATION & INDUSTRIE
- TOURISME & CULTURE
- SPORTS & ARTS
- EDUCATION & JEUNESSE
- SOCIAL & BIEN-ETRE

En déposant leur proposition sur la plateforme d'inscription, les candidats sélectionnés s'engagent à participer à l'intégralité du concours:

- 1/Session de préparation au concours prévue le jeudi 27 novembre 2025.
- 2/ Week-end d'accélération les vendredi 12 et samedi 13 décembre 2025.

Les projets déposés sont de l'entière responsabilité du déposant.

Carcassonne Agglo se réserve le droit de retirer tout dépôt présentant un caractère raciste, sexiste ou inégalitaire. Toute absence, partielle ou totale, non justifiée à un des 2 temps du concours entraînera la disqualification du candidat.

Les candidats, en déposant leur projet sur la plateforme, acceptent que ceux-ci soient l'objet d'un travail d'approfondissement collectif dans le cadre de la manifestation.

Les candidats ne peuvent se présenter qu'une seule fois au concours « OPEN CARCA » pour un même projet et une même catégorie. Le candidat ayant été lauréat ne peut pas prétendre à s'inscrire sur une nouvelle édition.

Article 4 – Inscription des coachs

Les coachs s'inscrivent sur la plateforme en ligne à partir du mercredi 15 octobre 2025 et jusqu'au jeudi 27 novembre 2025.

En déposant leur inscription, ils s'engagent – sauf cas de force majeure - à participer à tout ou partie du week-end d'accélération des 12 et 13 décembre 2025.

En amont du week-end d'accélération, les coachs seront conviés par l'organisateur à un briefing qui se déroulera en visio-conférence. A cette occasion, un document référentiel du rôle et de la posture de coach leur sera remis.

Article 5 – Sélection des projets

Un comité de sélection* composé de partenaires spécialistes de la création et de la gestion d'entreprise se réunira le jeudi 20 novembre 2025 pour choisir 10 à 12 candidats qui seront conviés à participer à la session de préparation et au week-end d'accélération.

Les projets présentés par les candidats seront évalués sur les critères suivants :

- | | |
|--------------------------|----------------------------------|
| ❖ Caractère innovant | ❖ Opportunité sur le marché |
| ❖ Faisabilité technique | ❖ Potentiel d'impact territorial |
| ❖ Faisabilité financière | |

*Liste exhaustive des membres du comité de sélection : Carcassonne Agglo, CCI, CMA, SAPIE, BGE, Agence Régionale Ad'Occ, ADIE, ICC, Réseau Entreprendre, France Travail, Banque de France, Visionari

Les candidats retenus sont notifiés grâce aux coordonnées de contact qu'ils ont renseigné dans le formulaire d'inscription.

Article 6 – session de préparation au concours

La session de préparation au concours « OPEN CARCA » aura lieu le jeudi 27 novembre 2025 de 08h30 à 12h00 au bâtiment Alpha'[R] – 20 rue Claude Chappe 11 000 Carcassonne.

L'objet de cette journée animée par des entrepreneurs experts choisis par Carcassonne Agglo est de préparer les candidats au concours, notamment en les aidant à définir l'enjeu principal qu'ils souhaitent solutionner autour de leur projet lors du week-end d'accélération.

Les candidats seront divisés en 2 groupes correspondant aux 2 catégories du concours.

Carcassonne Agglo se réserve le droit d'écarter un candidat dont la participation au week-end d'accélération ne semble pas justifiée après la session de préparation.

Article 7 – Déroulement du concours

Le concours « OPEN CARCA » se déroule les vendredi 12 et samedi 13 décembre 2025 de 08h30 à 17h30 au bâtiment Alpha'[R] – 20 rue Claude Chappe 11 000 Carcassonne, au cœur du réacteur économique du territoire.

Pour chaque candidat sélectionné, l'objectif des deux journées de concours est de solutionner une problématique concrète autour de son projet. Pour cela, il est accompagné par des coachs locaux experts en création et gestion d'entreprise.

La dernière demi-journée, tous les candidats ont l'occasion de pitcher devant le Grand Jury qui élit les trois meilleurs projets de chaque catégorie et procède à la remise des prix.

Les candidats peuvent venir accompagnés d'une ou deux personnes au week-end d'accélération, à condition que ces personnes soient également impliquées dans le projet (associé...).

Article 8 – Le Grand Jury

Le jury est composé, dans la mesure du possible, d'un représentant de Carcassonne Agglo, de deux entrepreneurs dirigeants du territoire et d'un représentant du comité des partenaires.

Article 9 – Les prix

CATÉGORIE	ÉMERGENCE	DÉVELOPPEMENT
1^e prix	-1 session de coaching d'entreprise offerte avec un expert reconnu du territoire -1 accès aux équipements et accompagnement par le réseau R'Mine -1 campagne de communication de l'Agglo	-1 dotation de 3 000 € -1 accès aux équipements et accompagnement par le réseau R'Mine -1 campagne de communication de l'Agglo
2^e prix	-1 accès aux équipements et accompagnement par le réseau R'Mine -1 campagne de communication de l'Agglo	-1 accès aux équipements et accompagnement par le réseau R'Mine -1 campagne de communication de l'Agglo
3^e prix	-1 campagne de communication de l'Agglo	-1 campagne de communication de l'Agglo

Le Grand Jury se réserve le droit de créer des prix spéciaux.

Article 10 – propriété intellectuelle

Chaque participant reste propriétaire de son projet et de ses idées. Cependant, en participant au concours, les candidats accordent à Carcassonne Agglo, sans contrepartie financière, une licence non-exclusive d'utilisation pour les besoins du concours.

Tous les projets fournis par les participants durant le concours « OPEN CARCA » doivent être des créations personnelles. Les participants s'engagent à ne pas soumettre un projet contenant des éléments protégés par des secrets commerciaux ou, de quelque manière que ce soit, soumis aux droits de propriété intellectuelle de tiers ou autres droits propriétaires.

Article 11 – confidentialité et droit à l'image

Tous les participants s'engagent à respecter la confidentialité des informations concernant les projets des autres participants. L'organisation du concours s'engage à ne pas divulguer les données personnelles des participants sans leur consentement préalable.

Les candidats, coaches, membres du jury, partenaires autorisent la prise de photographies et/ou vidéos, à titre gracieux, dans le cadre de l'opération « OPEN CARCA » organisée par Carcassonne Agglo.

Les photographies et/ou vidéos sont destinées à l'usage exclusif des sites internet et des réseaux sociaux de Carcassonne Agglo et R'MINE, et de toute publication nécessaire à la promotion de l'opération (publicité, prospectus, documents pédagogiques, diaporamas).

Article 12 – Responsabilité

L'organisateur du concours ne pourra être tenu responsable en cas d'annulation ou de modification des dates du concours pour des raisons indépendantes de sa volonté.

Article 13 – litige

En cas de litige portant sur l'application du présent règlement, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable. Si aucune solution n'est trouvée, le litige sera porté devant le tribunal administratif géographiquement compétent.

Article 14 – Acceptation du règlement

La participation à ce concours implique l'acceptation sans réserve de ce règlement dans son intégralité.

Article 15 – Application du règlement

Les participants, en s'inscrivant au concours « OPEN CARCA 2025 », s'engagent à s'investir dans une démarche collaborative basée sur l'entraide, la participation et la bienveillance.

Carcassonne Agglo s'engage à faire respecter ces principes et tout manquement pourra être facteur d'exclusion au concours.

Article 16 – modifications éventuelles et contact

Le présent règlement est susceptible d'être modifié sans préavis par l'organisateur. Toute modification sera immédiatement mise en ligne sur le site [Entreprendre – Carcassonne Agglo](#) et clairement identifiée.

Carcassonne Agglo

Direction de l'Economie, de l'Emploi, de l'ESS, de l'ESR et de l'Innovation
economie@carcassonne-agglo.fr